



Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences
Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITION DE DIPLÔME
ADJOINT·E TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE SPECIALITE CARROSSIER·E-REPARATEUR·TRICE
AUTOMOBILE
Ouvert à partir du 12/10/2026

Un recrutement sans condition de diplôme d'adjoint·e technique de 1^{ère} classe spécialité carrossier·e-réparateur·trice automobile est organisé à partir du 12 octobre 2026.

CONTEXTE :

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel :

- o Vous former
- o Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES :

Les adjoint·e-s techniques spécialité carrossier, réparateur automobile exercent leurs missions au sein de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), affecté·e-s dans l'un des 4 ateliers de la Section des Moyens Mécanique (SMM) et également auprès de la Direction de l'Immobilier, de la logistique et des transports (DILT).

AU sein de la DPE :

Ils-elles assurent la réparation et la maintenance des matériels de la SMM, restructuration des éléments de carrosserie détériorés, préparation des carrosseries des engins jusqu'à la mise en peinture, établissement de la liste des pièces détachées nécessaires aux interventions sur le bon de travail.

Permis B et C souhaités.

Au sein de la DILT :

Ils-elles assurent la préparation, l'entretien et la réparation tout ou partie d'un véhicule, d'un engin ou l'un outil de la collectivité parisienne dans le respect des exigences techniques et des recommandations des constructeurs ;

Ils-elles effectuent des réparations de tôlerie dans les règles de l'art, participation aux modifications et aux équipements des véhicules dans le respect du traitement des déchets et des normes de sécurité ;

Ils-elles ont en charge la préparation des commandes de pièces détachées de carrosserie et participation à la veille sur les évolutions techniques.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

La durée de travail est en moyenne de 35 heures par semaine :

5 jours travaillés par semaine, du lundi au vendredi, repos samedi et dimanche. Durée journalière du travail : 7h45 par jour.

Permanences le Week-end et les jours fériés en heures supplémentaires à raison d'1 week-end sur 5

CONDITIONS POUR POSTULER :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de l'épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

MODALITÉS DES EPREUVES :

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :

I – Sélection des candidatures sur dossier

II – Épreuves d'admission :

- Une épreuve pratique de mise en situation professionnelle
- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi

En introduction, le jury vous demandera de vous présenter en abordant les points suivants :

Votre parcours professionnel,

Les compétences acquises,

Vos motivations à rejoindre la Ville de Paris sur les missions d'agent technique de 1^{ère} classe, spécialité carrossier-réparateur automobile.

Il vous est conseillé de préparer votre présentation et de réviser les points suivants : les missions d'un adjoint·e technique spécialité carrossier-réparateur automobile, les droits et devoirs des fonctionnaires, l'organisation de la Ville de Paris. Vous trouverez toutes ces informations sur le site de la Ville de Paris et sur la fiche fonction joint à votre convocation pour l'épreuve orale.

Les résultats des épreuves seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement.

Les lauréat·e·s recruté·e·s seront nommé·e·s stagiaires puis titularisé·e·s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé·e·s, ils-elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils-elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Il convient de vous inscrire à partir **DU 31 AOÛT AU 18 septembre 2026**

Exclusivement par internet sur le site : [Rejoignez la ville de Paris - Accueil](http://www.paris.fr/recrutement)

Devront être impérativement joints les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir, téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement.)

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation par exemple ou tout autre document...)

En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante :

Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 excepté les samedis, dimanches et jours fériés.